

Par Chemins

Sommaire

Actualités

L'AG de la FFRandonnée Loir-et-Cher

Conseils

Le code de la route pour les piétons

Infos

Trombinoscope de la FFRandonnée
Loir-et-Cher

Découvertes

Une randonnée insolite du Pouliguen
au Mont-Gerbier-de-Jonc

Suricate, pour signaler un problème
lors de vos randonnées

Mai 2023
N°47

Actualités

L'AG de la FFRandonnée Loir-et-Cher

Malorie DUCOEUR
et Marie ROI

L'AG de la FFRandonnée Loir-et-Cher présidée par Édith ARNOULD s'est déroulée le 4 février 2023 à Mennetou-sur-Cher. Elle a réuni environ 110 personnes dont 24 clubs, 5 membres associés et 27 baliseurs.



AG du CDRP 41 - février 2023

© Marie ROI

Après la présentation des rapports, votés à l'unanimité, Édith ARNOULD a annoncé les projets du comité pour 2023 : rendre accessible les PR du département dans l'application Ma Rando, se rapprocher des écoles pour faire découvrir la randonnée aux plus jeunes, éditer un document pour valoriser le GR® de Pays Perche Vendômois Vallée du Loir, relancer l'organisation d'une randonnée itinérante en Loir-et-Cher...

La présidente est ensuite revenue sur les changements intervenus durant l'année au sein du comité directeur. André RAYNAL a quitté la fonction de coprésident pour devenir secrétaire général. 2 personnes ont été cooptées : Marie-Claire GRUGIER-CRÉQUINE (CDSI¹) et Hervé DAVID (CDPAVA²). Le comité directeur ne pouvant accueillir plus de 5 personnes du même club, Michel LIGNOUX (CDPAVA²) a laissé sa place à Jean-Marie THIREAU (CDSI¹).

Ces trois nouveaux candidats ont été élus, tout comme Jacky TESSIER et André RAYNAL, candidats sortants. Le même jour, 3 personnes, souhaitant s'impliquer dans la commission Tourisme et Communication, ont été accueillies : Roger COIGNET, Martine GENDRON et Brigitte RICHARD.

Durant l'AG, le CDRP 41 a présenté les souhaits de la FFRandonnée pour la saison sportive 2023-2024 : la suppression de 5 titres d'adhésion, la création de 2 nouveaux (licence jeune et licence compétition) et la hausse des tarifs des licences. Cette annonce a provoqué de nombreux débats. Soumise au vote de l'assemblée, l'augmentation tarifaire n'a pas été acceptée.

Une tombola, très appréciée, a conclu la matinée. Merci à nos partenaires et annonceurs qui nous ont permis de faire gagner de nombreux lots. L'assemblée générale s'est poursuivie l'après-midi avec la visite de la cité médiévale de Mennetou-sur-Cher. Pendant 1h30, guidés par Katia RIOLET, nous avons pu découvrir l'histoire de ce village.

1 Commission Départementale Sentiers et Itinéraires
2 Commission Départementale Pratiques, Adhésions, Vie Associative



Actualités

Le comité remercie :

- M. Christophe THORIN, maire de Mennetou-sur-Cher pour le prêt de la salle et l'apéritif offert ;
- Yoann, cuisinier de la cantine scolaire, pour le repas préparé avec soin ;
- Les bénévoles du club des Joyeux Randonneurs pour la logistique, le café d'accueil, le service et les animations proposées durant le repas qui ont participé à la bonne ambiance de cette journée.

Merci également à toutes celles et ceux qui ont répondu présent et qui partagent notre activité de pleine nature qu'est la randonnée.



Animation du repas -février 2023

Conseils

La sécurité sur la route pour les piétons

Dominique COIGNET et Michel MILLET

EXTRAITS DES ARTICLES R412-34 À R412-43

Un groupe de randonneurs constitue un groupement organisé et doit respecter les règles suivantes :

Pour longer une route

- Emprunter les trottoirs et les accotements praticables quand ils existent.
- S'il n'y en a pas, emprunter le bord droit ou gauche de la chaussée selon la configuration de la route et les circonstances.
- Déplacement sur le bord gauche, exclusivement en colonne par un.
- Déplacement sur le bord droit en colonne par deux en veillant à laisser libre la partie gauche de la chaussée. Si le groupe est important, le scinder en groupes de 20 mètres maximum, distants de 50 mètres les uns des autres (R412-42).



Pour traverser une route

- Les piétons sont tenus d'utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres, les passages prévus à leur intention.
- Si pas de passage prévu, les piétons doivent contourner les intersections en traversant autant de chaussées qu'il est nécessaire.
- Hors des intersections, les piétons sont tenus de traverser la chaussée perpendiculairement à son axe.



Cas des randonnées encadrées

L'encadrant ou l'animateur applique le CODE DE LA ROUTE et donne ses consignes avant le départ de la randonnée, les répète avant chaque longée ou traversée de route. Elles sont énoncées clairement et avec fermeté. Il décide, au cas par cas et il impose sa décision. S'il n'y a pas de passage protégé, il organise avec le serre-file les traversées de route, de front, perpendiculairement à leur axe (dites en « râteau »). L'un se place en amont, l'autre en aval. Tous deux veillent à ne pas se mettre en danger. Il veille à ce que ses consignes soient respectées et ne tolère aucun écart. Tant pis pour les protestations et les réflexions désagréables, la sécurité du groupe est à ce prix ! Le rôle du serre-file est très important : il a une vision globale du groupe. De plus, il signale les véhicules venant de l'arrière. Le port de gilets et/ou de couvre-sacs fluo est préconisé pour être vu par les automobilistes.

Attention, restez vigilants lors des randonnées organisées, les mêmes règles doivent être appliquées !

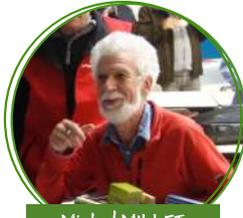


Trombinoscope de la FFRandonnée Loir-et-Cher

Le bureau



André RAYNAL
Secrétaire



Michel MILLET
Secrétaire adjoint



Édith ARNOULD
Présidente



Martine TRUCHOT
Trésorière



Anne-Marie CANTIN
Trésorière adjointe



Christelle BIORÉ
Directrice adjointe de l'ADT



Nicole BIARD
Représentante Membres associés

Les autres membres du Comité Directeur



Claude ARNAUD



Marie-Claire
GRUGIER-CRÉQUINE



Jean LAINÉ



Catherine PICHARD



William POPINEAU



Michel ROUBALAY



Maria ROVISCO



Jean-Jacques
TOUTIN

Les commissions

Commission Sentiers & Itinéraires



Jacky TESSIER



Jean-Marie THIREAU

Pierre BAGLAND
Pierre BRUNEL
Anne-Marie CANTIN
Marie-Claire GRUGIER-CRÉQUINE
Pascal LATOUCHE
Alain LEFÈVRE
Marie-Pierre MOREAU
Francis PELLEVOISIN
William POPINEAU
André RAYNAL
Jacques REEB
Pascal RENARD
Michel ROUBALAY
Maria ROVISCO

Commission Pratiques Adhésions Vie Associative



Jocelyne BRUNEL

Claude ARNAUD
Catherine PICHARD
Maria ROVISCO
Jean-Marie THIREAU
Jean-Jacques TOUTIN
Martine TRUCHOT



Hervé DAVID

L'agent de développement



Marie ROI

Commission Tourisme & Communication



Michel MILLET

Édith ARNOULD
Christelle BIORÉ
Roger COIGNET
Martine GENDRON
André RAYNAL
Brigitte RICHARD
Jacky TESSIER
Martine TRUCHOT



Anne-Marie CANTIN

Commission Formations



Dominique COIGNET

Claude ARNAUD
Pierre BRUNEL
Gilles GARNIER
Pierre LECOINTRE
Michel ROUBALAY

Commission Médicale



Marie-Josèphe MELZANI

Jocelyne BRUNEL
Gérard FAUVET
Catherine PICHARD



Une randonnée insolite du Pouliguen au Mont-Gerbier-de-Jonc



À la suite de la lecture d'un album jeunesse "Là où commence la rivière" de Thomas Locker il y a une trentaine d'années, Suzanne et José avaient un rêve : remonter la Loire à pied. Ils racontent ce voyage insolite qui a eu lieu de fin avril à fin juillet 2022.

« À peine la retraite sonnée, nous voici partis pour effectuer ce voyage de l'océan Atlantique à la source de la Loire via le GR®3. Celui-ci ne suit pas toujours le fleuve mais nous fait découvrir des paysages somptueux et insoupçonnables.

Du Pouliguen à Orléans, l'ambiance est festive, avec des amis se joignant à nous, alors que d'Orléans au Mont-Gerbier-de-Jonc, l'aventure prend le dessus, avec des bivouacs improvisés, des nuits passées à la belle étoile et la recherche d'abris en raison d'orages importants.

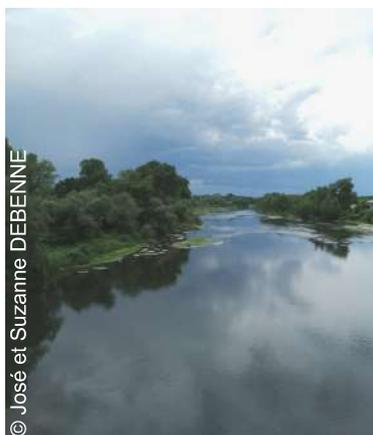
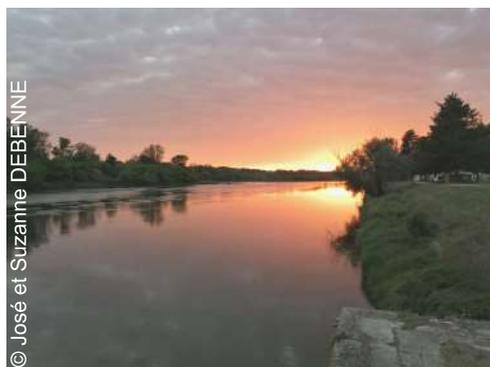
Pourquoi avoir choisi de remonter la Loire et non de la descendre ? Nous voulions ménager des genoux fragiles, compléter lentement un entraînement insuffisant et aussi nous recentrer sur nous, en allant à la source. Tout cela, avec un lâcher prise total. Aussi, nous ne vous dirons pas le nombre de kilomètres par jour ou la vitesse moyenne par étape. Nous n'avons pas fait de blog non plus. La liberté totale ! Juste la marche, la contemplation, l'écoute, les senteurs et les dégustations de la nature qui s'offraient à nous.

Mais nous pouvons dire et raconter l'amitié, la gentillesse, l'accueil parfois spontané à la croisée des chemins, des personnes nous ayant logés, nourris, blanchis, fait découvrir leur environnement et ayant parfois partagé une étape avec nous. Nous tenons aussi à remercier les fédérations françaises de randonnée et tous les baliseurs de nous avoir permis d'apprécier cette vie nomade ainsi que tous les Kéravien de nous avoir accompagnés sur une étape.

Cette expérience nous a permis de mieux comprendre la nécessité de préserver ces écosystèmes indispensables à la vie sur Terre et nous avons d'ailleurs rencontré des chercheurs de l'expédition « Loire sentinelle » qui s'efforcent de mieux connaître l'impact des humains sur ce fleuve sauvage.

À l'heure actuelle, il nous est encore impossible de dire notre endroit préféré, tant les lieux parcourus sont riches et divers.

Ce voyage d'une grande intensité restera gravé dans nos mémoires. Et d'ailleurs, en sommes-nous véritablement revenus ? »



Suricate, pour signaler un problème lors de vos randonnées

Suricate vous permet de signaler les problèmes que vous rencontrez lors de vos activités sportives de nature : un arbre tombé, un dépôt sauvage, un défaut de balisage, un aménagement défectueux... **Connectez-vous à Suricate, via l'application ou le site internet, complétez le formulaire, localisez le problème et envoyez !**

Nouveauté, vous pouvez désormais accéder directement à Suricate depuis l'application Ma Rando, en cliquant sur l'onglet "Remontée d'anomalie terrain".

